

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 46

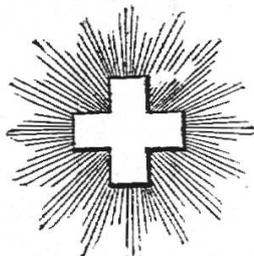
PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: † Alfred Binet. — Nouveauté pédagogique. — Notes et informations: Victor Duruy. — Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Récitation. — Leçon pour les trois degrés: la peur. — Grammaire. — Comptabilité. — Arithmétique.

† ALFRED BINET

Un des plus grands savants français, le psychologue le plus éminent de notre époque, Alfred Binet, vient de disparaître, fauché en quelques minutes, à l'âge de 54 ans, par une apoplexie cérébrale. C'est une grande perte pour la pédagogie et la psychologie expérimentale. Esprit curieux, chercheur, que rien de ce qui était humain ne laissait étranger, il fit preuve, pendant une trentaine d'années, d'une activité extraordinaire.

Binet fit d'abord des études de droit. Il entra ensuite à la Salpêtrière où les célèbres leçons de Charcot attiraient une foule de jeunes savants. Il y fit de curieuses recherches sur le magnétisme animal et les altérations de la personnalité, recherches qui font l'objet de deux fortes études publiées dans la *Bibliothèque scientifique internationale*, éditée par Alcan, à Paris.

En 1889, avec le professeur Beaunis, il fonda le Laboratoire de psychologie de la Sorbonne dont il devint peu après le seul directeur. Il en sortit un nombre considérable de travaux qui ont été livrés au public dans les quinze volumes parus à ce jour de l'*Année psychologique*.

Binet n'avait pas tardé à se rendre compte que les recherches de laboratoire sont insuffisantes et souvent stériles. Il désirait étendre ses investigations dans les classes, travailler dans le milieu ordinaire des écoles et des enfants. Dans ce but, avec F. Buisson et

M^{me} Kergomard, il fonda la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*. Le *Bulletin* que publie tous les mois cette association renferme des travaux d'un très vif intérêt pour les maîtres d'école. Des inspecteurs primaires, des instituteurs se sont pris d'un beau zèle pour les expériences pédologiques. Ils sont entrés dans le domaine pratique des méthodes et des procédés et la lecture du compte rendu de leurs recherches dissiperait sans aucun doute les préventions de tous ceux qui voient dans la psychologie expérimentale une sorte de « vivisection morale ». Des filiales de la « Société libre » se sont organisées dans plusieurs villes de la France ; celle de Lyon, sous l'impulsion de M. le professeur Chabot, fait preuve d'une vitalité réjouissante.

En 1905 ou 1906, Binet organisa un laboratoire de pédagogie dans une école primaire de Paris, rue de Granges-aux-Belles, avec le concours de deux hommes distingués, M. Vaney, directeur d'école, et Belot, inspecteur primaire. Des travaux originaux et de valeur sont déjà sortis de la collaboration du savant et des hommes de métier.

Parmi les œuvres nombreuses de Binet, il faut citer surtout celles sur *La fatigue intellectuelle*, *Les enfants anormaux* et *Les idées modernes sur les enfants* (Bibliothèque de Philosophie scientifique, Flammarion). Ce dernier ouvrage devrait être dans les bibliothèques de tous les instituteurs et de toutes les institutrices de langue française. Avec un grand talent de vulgarisation et une belle franchise, Binet met à la portée du corps enseignant, des pères et des mères, les résultats de ses vingt-cinq années de lecture, de recherches et d'expériences. Nous ne pouvons, en ces quelques lignes hâtives, résumer ce livre plein de faits et de hautes pensées. Qu'il nous suffise d'attirer l'attention sur les chapitres traitant de l'intelligence, de sa mesure et de son éducation, de la mémoire et surtout des aptitudes. Il y a, dans ce dernier, des pages vraiment neuves dont nous ne saurions trop conseiller la méditation.

Comme homme privé, Binet, paraît-il, était un modeste, un timide. Il ne savait se mettre en avant et l'art de la réclame lui était inconnu. Il ne faisait partie d'aucune académie, quoiqu'il l'eût bien mérité, et le gouvernement ne songea jamais à le décorer. Son nom

n'en restera pas moins parmi les plus grands des psychologues modernes et, grâce à leur conscience scientifique et à leur haute valeur pratique, ses travaux, pour une bonne part, serviront à édifier la pédagogie de demain.

Ernest SAVARY.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs, et spécialement des maitresses d'écoles enfantines, sur un ouvrage excellent que vient de publier la maison Payot & C^{ie}, à Lausanne, *Comment raconter des histoires à nos enfants* et *Quelques histoires racontées*, par Miss Sara Cone Bryant, traduction de Mme Elisée Escande. Prix : 3 francs.

Les histoires reproduites dans cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons, sont celles que préféraient les enfants à qui elles ont été racontées. Mlle Brès, inspectrice des écoles maternelles de France, en est enthousiasmée et souhaite que ce livre « persuade et gagne à sa cause beaucoup de nos éducatrices : les privilégiées qui ont le don, mais qui doivent le perfectionner ; — et celles moins bien partagées, mais plus méritantes, qui arriveront par l'étude et le vouloir. »

NOTES ET INFORMATIONS

Victor Duruy. (1811-1894).

On a célébré, dimanche 25 juin, le centenaire de Victor Duruy par une cérémonie en Sorbonne, sous les auspices du Cercle populaire d'enseignement laïque. Tous ceux qui, à cette occasion, ont pris la parole ou la plume ont rendu un admirable témoignage à ce « grand honnête homme » dont la vie droite et fière fut par elle-même un enseignement. Voici quelques traits de cette belle figure d'après la revue *l'Opinion*, MM. Ernest Lavisse, Jules Claretie dans le *Temps*, A. Albert-Petit, dans les *Débats* :

Ce professeur d'histoire du lycée Saint-Louis n'était ni frondeur, ni provocant : il était indépendant. Napoléon III, qui avait avec lui évoqué César et commenté la *Guerre des Gaules*, avait été frappé par la netteté, la franchise la libre allure de ce professeur d'histoire qui lui était un maître et non un courtisan.

Nommé en 1863 grand-maitre de l'Université, c'est-à-dire ministre de l'instruction publique, il s'employa à donner un nouvel essor à l'enseignement populaire stagnant depuis Guizot : les écoles primaires, en nombre tout à fait insuffisant, ne pouvaient atteindre qu'une partie des enfants du peuple, encore diminuée par la limitation des admissibilités gratuites. L'enseignement des filles manquait dans beaucoup de communes. La condition misérable des maitres et

des maîtresses et la pauvreté des programmes aggravaient encore cette déchéance. Duruy posa hardiment le principe de l'obligation et de la gratuité, mais ce principe, accepté par l'empereur, fut rejeté par le gouvernement. Alors il s'employa avec zèle à multiplier les écoles, supprimer le maximum légal des admissions gratuites, créer des cours d'adultes, adjoindre aux écoles normales des champs d'expériences agricoles, etc.

Par tous les moyens à sa disposition, raconte M. Lavisce, il menait une propagande véhémement contre l'ignorance et la dénonçait à la Chambre, au Sénat, aux départements, aux villes, aux villages. Il faisait appel à toutes les bonnes volontés et surtout à celles des instituteurs. Les bonnes volontés répondaient avec un enthousiasme de croisade; chaque jour on apprenait que de nouveaux cours d'adultes avaient été ouverts; partout l'instituteur pourchassait l'illettré et l'amena aux cours du soir, payant de ses deniers le plus souvent feu et chandelle.

Duruy rêva un enseignement spécial « pour ceux qui doivent former les cadres de l'armée industrielle. » Ces écoles eussent été régionales et adaptées, dans chaque province, aux nécessités de l'occupation dominante: « Par exemple à Châtres, centre de l'industrie agricole, on enseignerait les applications de la physique, de la chimie et de la mécanique, utiles au bon ménage des champs; à St-Etienne, l'exploitation des mines, la métallurgie et la teinture; à Lyon, le travail de la soie et les opérations commerciales. »

Il fut le précurseur de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il osait penser qu'une femme vaut un homme, dit Lavisce; que si les natures masculine et féminine sont différentes, elles composent ensemble la nature humaine; que par conséquent, si l'éducation des filles ne peut être de tous points semblable à celle des hommes, elle ne doit pas lui être inférieure.

Cette activité dévorante lui valut des jalousies. Les conservateurs surtout étaient inquiets. En 1869, l'empereur, tout en déplorant les nécessités de la politique, dut le remercier. Très simplement, Duruy se remit à son histoire romaine qu'il avait abandonnée pour son apostolat.

M. Ernest Lavisce qui a été le secrétaire particulier du ministre Duruy a ainsi défini sa croyance intellectuelle, dans le beau discours qu'il a prononcé à la Sorbonne: Disciple des philosophes du dix-huitième siècle et de la Révolution française, il croyait à la dignité de l'homme. Parce qu'il croyait à cette dignité, il voulait que les hommes fussent libres dans la vie politique, libres aussi dans la vie intellectuelle.

Malgré son libéralisme et sa tolérance extrême, Duruy excita la haine des dévots. Les évêques le réprimandaient; Pie IX écrivit même à l'évêque d'Orléans un bref où il s'indignait que le ministre de l'instruction publique « favorisât les desseins de l'impiété par des mesures nouvelles et inouïes, et mit imprudemment la dernière main à la ruine commencée de l'ordre social. »

Il est curieux de voir les descendants de ceux qui attaquaient Duruy le louer aujourd'hui de sa modération, de sa sagesse et l'opposer aux « sectaires », leurs adversaires d'à présent!

Et pourtant Duruy rêvait d'une collaboration entre l'Ecole et l'Eglise, mais

chacune restant à sa place et n'empiétant point sur le domaine de l'autre : « Ah ! Monseigneur, disait-il à Mgr Dupanloup, quel bien nous pourrions faire, nous tous qui tenons dans nos mains l'âme des enfants, si chacun de nous poursuivait avec les moyens qui lui sont propres, la tâche commune ! »

On raconte qu'à son lit de mort il voulait sans cesse se lever, se croyant appelé par un « service d'ordre ». Enténébrée par les ombres de la mort, sa conscience manifestait ainsi l'empire qu'elle avait eu sur cet homme. W. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Aimé Panchaud**. — Le 1^{er} septembre, les instituteurs du district de Moudon, ainsi qu'un grand nombre de collègues des districts voisins, étaient réunis à Neyruz, pour une bien triste circonstance : c'était pour accompagner Aimé Panchaud à sa dernière demeure. Le Département de l'Instruction publique était représenté par MM. Savary et Porché, inspecteurs.

Certes, la carrière de notre ami n'a pas été tissée de soie et d'or, tant s'en faut. Par un sentiment qui l'honore, il reprit, à la mort de ses parents, une succession quelque peu chargée et dont il eut à tirer le boulet des années durant. Son mariage qui semblait être pour lui la fin de ses peines ne fit que les accentuer. Après huit ans d'existence commune, Aimé Panchaud se vit encore enlever celle qu'il aimait. Ce fut le coup de grâce pour lui, que ne parvint pas à atténuer la tâche d'élever deux orphelins de deux et sept ans. Faut-il s'étonner après cela que la bonne humeur et l'entrain qui étaient la base de son caractère, firent rapidement place à la neurasthénie ? Il devint sombre, taciturne, fuyant la société même de ses collègues. Et, chose extraordinaire, sa classe n'eut jamais à en souffrir, au contraire : c'était une de celles que le regretté inspecteur Gaillard-Pousaz donnait volontiers en exemple. Sitôt la porte de sa classe franchie, il oubliait ses revers, ses malheurs ; il avait devant lui des enfants à éduquer et à instruire, et il s'y donnait et s'y dépensait tout entier.

Quand M. Deppierraz, délégué, instituteur à Sottens, a, au bord de la tombe, adressé un dernier adieu à notre ami ; quand il a, en termes émouvants, rappelé les qualités du défunt, remercié les autorités de Neyruz pour l'appui et la confiance dont elles ont toujours honoré Aimé Panchaud pendant 23 ans, bien des yeux se sont mouillés.

Pour nous qui avons été son ami, son confident, nous qui l'avons aimé et compris, nous rendrons toujours un juste hommage à sa mémoire. X.

*** **Retraite**. — M. Constant Gentizon, instituteur à Yverne, vient de prendre sa retraite après trente-six ans d'activité dans cette commune. La Municipalité, la Commission scolaire, les trois classes d'Yverne ont pris congé, lundi, de ce maître excellent et dévoué. Un chronomètre en or, un service d'argenterie dans un écrin et une corbeille de chrysanthèmes lui ont été remis.

A notre tour, nous souhaitons à ce vaillant serviteur une longue retraite paisible et exempte de maladies et de revers. A. D.

JURA BERNOIS. Retraite de M. l'inspecteur Zaugg. — Les inspecteurs primaires bernois se sont réunis le 28 octobre, à Berne, pour prendre congé de leur collègue du deuxième arrondissement. M. Lohner, directeur de l'Instruction publique, assistait à la cérémonie. M. Jean Zaugg, inspecteur scolaire à Bolligen, a pris sa retraite après 48 ans et demi de bons et loyaux services.

Elève de l'école normale de Münchenbuchsee, il fut breveté en 1863 et dirigea, pour débiter, la petite école de Rahnfluh dans l'Emmenthal. En 1864, il fut appelé, par le pasteur Blatter, à l'école allemande de Lausanne. L'école avait deux maîtres. M. Zaugg enseignait le matin trois heures en allemand. L'autre maître donnait l'après-midi deux heures de leçons en français.

Pendant ses heures de liberté, M. Zaugg suivait des cours à l'École normale et à l'Académie.

Dans l'été de 1865, M. Zaugg fut élu à la direction de l'école primaire supérieure de Bolligen et en 1881, il fut appelé par le Conseil d'Etat aux fonctions d'inspecteur du deuxième arrondissement, fonctions qu'il a remplies avec conscience et compétence jusqu'au 31 octobre dernier.

M. le Directeur Lohner s'est fait l'organe des autorités cantonales pour remercier ce collègue et lui souhaiter une longue et heureuse retraite. **H. Gobat.**

Tavannes. — La commune de Tavannes construit un nouveau collège. A l'occasion de la « levure » du bâtiment, les écoles primaires ont exécuté le chœur suivant dont les paroles sont de M. Emmanuel Farron, instituteur à la classe supérieure :

Sur le penchant du vert coteau
Voyez ce palais qui s'élève ;
Jour après jour plus grand, plus beau,
Il a grandi comme en un rêve.
Et fants, espoir de l'avenir,
Jeunesse turbulente et folle,
L'étude doit être un plaisir,
Saluez la nouvelle école.

Chaque jour, le long du chemin,
Comme un flot bruyant qui s'écoule,
Grands et petits, livre à la main
Les écoliers viendront en foule.
Ici, tout parle de devoir,
De leçons, de travail austère :
Mais pour gagner force et savoir
Peut-on trouver la peine amère ?

Tout travail doit porter son fruit ;
L'heure d'or qui nous est donnée
Laisse en nous sa trace, et sans bruit
Prépare notre destinée.

A Dieu remettons notre sort :
Il rendra notre œuvre féconde.
Vers le bien faire un noble effort,
C'est être utile dans le monde.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Caisse cantonale de remplacement du corps enseignant primaire. — Voici les principales dispositions du projet de règlement de cette caisse dont l'existence a été votée généreusement par le Grand Conseil.

Article premier. (Fragment.) — La caisse est alimentée par les cotisations de ses membres et par les subventions de l'Etat et des communes. Ces subventions sont égales l'une et l'autre au montant des cotisations payées par les intéressés et ne peuvent excéder fr. 8 par membre et par an.

Art. 14. — La cotisation annuelle de chaque membre est fixée à fr. 8. Elle est retenue au commencement de l'année par la commune, sur le traitement payé aux intéressés qui en reçoivent quittance.

Art. 17. — Tout membre du corps enseignant primaire malade peut, sur la présentation d'un certificat médical remis au correspondant, se faire remplacer aux frais de la caisse pendant 250 jours sur une période de 720 jours consécutifs comptés à partir du premier jour de remplacement. La demi-journée de remplacement effectif compte pour une journée entière.

Art. 18. — Les remplacements pour cause de maladie qui dépassent 250 jours sur 720 sont à la charge des titulaires malades.

Art. 19. — Les remplaçants des maîtres spéciaux dont l'enseignement est exclusivement consacré aux écoles primaires sont rétribués sur les mêmes bases que les remplaçants des fonctionnaires primaires.

Art. 20. — L'indemnité journalière de remplacement effectif est calculée comme suit :

Villes :	(Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel-Serrières).
	Instituteurs, degré supérieur Fr. 5 25
	» autres degrés » 5 —
	Institutrices, degré supérieur » 3 25
	» autres degrés » 3 —
	» écoles enfantines » 3 —
Autres localités :	Instituteurs, » 4 50
	Institutrices, » 3 —

Art. 21. — Les membres du corps enseignant primaire qui abandonnent l'enseignement public cessent de faire partie de la caisse de remplacement et n'ont droit à aucune restitution.

Nous pouvons nous féliciter qu'une question aussi importante ait pu être résolue de cette manière. Notre fonds scolaire de prévoyance est ainsi déchargé d'un service onéreux parfois et que tous verront avec plaisir fonctionner le plus tôt possible sous sa nouvelle réglementation.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Dr S. EPERON. *Hygiène de l'œil*. — Tel est le titre du dernier volume paru de l'intéressante *Petite Bibliothèque d'Hygiène* que les éditeurs, MM. Payot et Cie, enrichissent sans se lasser. Conserver intacte, aussi longtemps que possible, cette faculté si précieuse qui s'appelle la vue, telle est on peut le dire la première ambition de tous ceux qui ont le bonheur d'en jouir. Pour cela il est bon de connaître l'organe qui en est le siège. Dans le premier chapitre de son livre,

M. le professeur Eperon a mis à la portée de chacun ce qui a trait à l'anatomie et à la physiologie de l'œil. Il montre par exemple combien est grand le pouvoir de distinction de la rétine, puisque deux petits carrés noirs sur fond blanc, de $1\frac{1}{2}$ mm. de côté, placés à un intervalle de même largeur, sont perçus séparément, à la distance de 5 m., alors que l'intervalle sur la rétine n'est que de $\frac{1}{250}$ me de millimètre. Puis vient la description des anomalies ou « vices de réfraction » de l'œil. Après avoir parcouru ce chapitre, on comprendra ce qu'on entend par *astigmatisme*, *hypermétropie*, *myopie*. Au sujet de cette dernière, le savant praticien montre combien d'erreurs règnent en général dans le public. Il signale, cela vans dire, les facteurs principaux qui contribuent à la provoquer ou, s'il y a prédisposition, à l'aggraver : 1° la mauvaise tenue de l'enfant; 2° l'éclairage insuffisant; 3° l'application trop soutenue des yeux; 4° les altérations de la santé générale. Au sujet du premier point, M. Eperon dit ceci : « L'écriture droite est plus facilement compatible avec une bonne tenue que l'écriture penchée ou anglaise. » Quant à l'effort trop considérable demandé aux organes si puissants et en même temps si délicats de la vue, il formule la déclaration suivante : « Les lectures prolongées de livres de voyages ou d'aventures, de contes ou même de romans, auxquelles se livrent beaucoup d'enfants, dans la soirée, sont une cause active de production et d'augmentation de la myopie. »

Deux chapitres sont consacrés aux maladies les plus fréquentes de l'œil, à leurs causes et aux moyens de les prévenir, puis aux blessures groupées selon leur degré de gravité. Ensuite viennent les conséquences de l'inéluctable sort, la vieillesse, et enfin les influences du genre de vie et de certaines substances toxiques. L'auteur met en garde non seulement contre des errements bien connus, mais aussi contre l'usage de certains médicaments à la portée de chacun et dont il faudrait se méfier. Aussi son livre sera-t-il un bon guide pour tous ceux qui voudront y avoir recours. Les instituteurs y trouveront matière à d'excellentes et précieuses leçons.

L. Hz.

Dessin au pinceau, par Wilhelm Balmer, maître de dessin. Art. Institut Orell Füssli, éditeurs, Zürich.

Cet intéressant petit ouvrage de 60 planches coloriées pourra rendre de grands services aux amateurs de motifs nouveaux et variés.

C'est un cours de composition décorative où l'ornement géométrique vient très judicieusement se combiner avec l'élément floral simplifié. Il y a des exercices pour tous les degrés, et le maître pourra y puiser des renseignements complets pour tout ce qui concerne les combinaisons décoratives : bordures, fonds, etc.

Almanach pour tous. J.-H. Jeheber, éditeur, rue du Marché, 28, Genève.

Avec l'automne apparaissent les premiers almanachs. Ces recueils sont les bienvenus autour de la table familiale, alors que l'on recommence à se grouper, le soir, pour les veillées en commun.

L'Almanach pour tous que publie la maison Jeheber, à Genève, a sa place marquée au sein de chaque famille. Il contient, outre quantité de conseils, recettes et indications utiles, nombre de charmants récits de nos bons auteurs, récits qui portent tous le cachet de la moralité la plus haute. Bonne publication à lire et à répandre autour de soi. Elle fera du bien partout où elle pénétrera.

Edm. A.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Poésies à apprendre pour Noël. La première peut se chanter (musique de « Soir d'été » n° 164, page 247 du Recueil de chant.)

Noël.

Le ciel est noir, la terre est blanche.
Cloches, carillonnez gaiement !
Jésus est né ; la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid ;
Rien que des toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus.
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume pend ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : « Noël, Noël ! »

Théophile GAUTIER.

Le corbeau de Noël.

C'était un matin de Noël,
Mais ce jour, à la fois joyeux et solennel,
Qui rayonnait ailleurs, avait laissé dans l'ombre
Un logis misérable et sombre,
Où deux êtres, la mère et son fils, avaient faim !
Pour le repas du soir pas un morceau de pain !
C'était navrant ! Levant la tête
L'enfant cria soudain : « Tu sais bien, ce prophète
« Qui fut nourri par un corbeau ;
« Ce récit, mère, était si beau !
« Tu ne l'as lu, je m'en souviens, dans notre Bible.
« Dis-moi, crois-tu qu'il soit possible
« A Dieu d'envoyer aujourd'hui
« Un corbeau comme il fit pour lui ? »
La mère gardait le silence ;
Mais en voyant son insistance
Elle lui répondit : « Qui sait ? Peut-être bien !
« Le Seigneur est fidèle et puissant ! Il n'est rien

« Qu'il ne puisse accorder, quand avec confiance
« Nous implorons sa Providence. »
A ces mots, se sauvant, il se mit à genoux,
Seul dans un coin, et dit : « Oh ! fais voler vers nous
« Des corbeaux apportant du pain et de la viande !
« Bon Dieu, je t'en supplie ! Exauce ma demande,
« Au nom de Jésus-Christ ! Amen. » Puis en deux bonds
Il courut vers la porte, en fit tourner les gonds
Et resta sur le seuil, regardant dans la rue,
Attendant. Quand, la nuit venue,
Il fit tout noir, une ombre errante s'arrêta
Et murmura : « Si tard, dehors ! Que fais-tu là ?
Dis ! — J'attends le corbeau ! — Quel corbeau ? Tu veux rire ! »
L'étranger se mit à sourire
Et s'écria : « Je veux savoir ce qu'il en est ! »
Et lorsqu'il fut entré, qu'il sut tout le secret
De l'attente du fils dans la rue à cette heure ;
Quand il vit la triste demeure
Sans feu ni pain, il dit : « Regarde-moi ! Tu vois,
« Je suis habillé de noir ! Vraiment, je crois
« Que je suis en ce jour de joie
« Le corbeau que Dieu vous envoie !
« Prends un panier, et viens avec moi, mon enfant ! »
Un quart d'heure plus tard, le garçon triomphant
Rapportait la corbeille pleine,
Si bien que, tirés de peine,
Les hôtes du logis, n'en croyant pas leurs yeux,
Purent fêter Noël avec des cœurs joyeux.
Jamais, dans les jours de détresse,
Le Seigneur, quand nous l'invoquons, ne nous délaisse.

Le Rayon de Soleil.)

A. FISCH.

LEÇON POUR LES TROIS DEGRÉS

La peur.

Degré inférieur.

Vous connaissez tous des enfants qui ont peur de l'obscurité, ou du bruit du tonnerre, ou de certains animaux, ou du ramoneur. Vous tous, vous avez déjà eu peur, une fois ou l'autre. Qui voudrait nous dire quand et de quoi il eut un jour très peur ? Ou de quoi il est encore souvent effrayé ? Votre petite frère ou votre petite sœur se mettent parfois à crier de terreur. Qu'est-ce qui les effraie le plus ? D'être seuls, ou d'entendre un bruit subit et violent, ou de voir des figures auxquelles ils ne sont pas habitués. Vous n'avez plus peur, vous, quand la locomotive siffle, quand vous êtes seuls dans une chambre ou quand une personne inconnue vous adresse la parole. En grandissant, vous avez compris qu'il ne

Faut pas avoir peur de ce qui ne peut en tout cas pas nous faire de mal. Vous allez grandir encore et il faudra que vous appreniez toujours mieux à ne pas avoir peur. Vous savez que le ramoneur tout noir ne fait pas de mal à personne, et vous n'en aurez pas plus peur que du chat noir ou du meunier blanc. Vous apprendrez à vous endormir dans la nuit sans avoir de crainte. Quand le gros chien de la ferme, attaché à sa niche, aboie bien fort, vous ne pleurerez pas et ne redouterez rien. Quand le vent souffle en tempête et hurle dans les branches d'arbre, vous n'aurez pas peur, le vent ne vous veut pas de mal.

Comment votre papa ou votre maman pourraient-ils gagner leur vie s'ils étaient des peureux, et le mécanicien qui conduit la locomotive, et le berger qui fait paître son troupeau dans la montagne, et le boulanger qui est seul, la nuit, près de son four?... C'est très beau de savoir lire et écrire. Mais il faut apprendre aussi à ne pas être peureux, poltron.

DICTÉE. — Jean, le fils du bûcheron, n'est pas peureux. Il demeure dans une petite maison, au milieu de la forêt. Il vient à l'école tout seul par un petit sentier. Personne n'a jamais fait de mal à son père. Personne ne voudrait faire peur à Jean. C'est son papa qui lui apprend à ne pas être poltron.

Degré intermédiaire.

Vous avez tous déjà connu la peur. Quand vous étiez plus jeunes, vous aviez plus souvent des terreurs que maintenant. Vous souvenez-vous peut-être de quoi vous aviez peur étant petits, dont aujourd'hui vous n'auriez aucune crainte?

Observez pendant quelques jours des petits enfants. Ils ont surtout peur des bruits, surtout des bruits qui sont produits hors de la maison où on les élève d'habitude. Ils ont beaucoup moins peur quand ils sont très jeunes, de ce qu'ils voient que de ce qu'ils entendent.

Lors d'un incendie, un bébé souriait aux flammes qui dévoraient la maison, mais se mit à hurler quand il entendit le clairon des pompiers. Cependant, les animaux étranges, les gens étrangement vêtus, font très peur aux enfants. Vous connaissez peut-être des bébés qui ont la terreur des fourrures. Les jeunes enfants ont aussi très peur de la solitude, des endroits sombres, des trous noirs, etc.

Vous pouvez constater que souvent le petit enfant a bien tort d'avoir peur. Il a quelquefois peur de ce qui lui fera du bien et, d'autres fois, il ne craint pas ce qu'il devrait redouter. Est-ce que le ramoneur fait du mal? Et les pompiers? Et les fourrures?

Ne pensez-vous pas que, vous aussi, vous avez peur, à certaines occasions, de choses qui ne devraient pas vous effrayer? Vous ressemblez quelquefois aux oiseaux qui ont peur d'un épouvantail en paille et en chiffons et qui ne craignent pas les gluaux. Et le souriceau qui avait peur du coq et trouvait le chat si aimable? Il faut que nous apprenions à distinguer le faux danger, le danger imaginaire, du vrai danger, et que nous nous exercions à n'avoir plus peur du danger qui n'en est pas un. Il ne faut pas avoir peur de la grenouille inoffensive. Il ne faut pas trembler devant l'orvet sans défense, ni être épouvanté dans l'obscurité.

Et quand les vrais dangers sont là, que faut-il faire? Il faut empêcher notre peur de nous enlever la force et la sagesse de lutter contre eux ou de les fuir. Nous verrons cela en parlant du courage.

Doit-on se moquer de ceux qui ont peur ? Non. On doit leur montrer calmement que les dangers qu'ils redoutent sont souvent imaginaires. Souvent, hélas, les enfants sont très peureux parce qu'on leur a fait peur, parce qu'on leur a raconté des histoires effrayantes ou parce qu'on leur donne à boire des boissons excitantes qui affaiblissent leurs nerfs, ou parce qu'ils fument.

La poltronnerie est une maladie dont il faut se guérir. Pensez à ce qui arriverait si les hommes et les femmes que vous connaissez, ouvriers, marchands, paysans, étaient tous des poltrons.

Vous savez que la peur a des degrés et des formes diverses. Elle n'est pas toujours aussi intense, aussi violente. L'enfant qui n'ose pas entrer dans l'eau froide a de la *crainte*. Celui qui a peur de ne pas savoir sa leçon a de l'*appréhension*. On a de la *frayeur* quand un chien aboie tout à coup près de soi. Si la peur est plus violente encore, on l'appelle *effroi*, ou *épouvante*, ou *terreur*. Le danger inattendu produit l'*alarme*. (Trouver les dérivés de ces synonymes.)

RÉCITATION. Fable : Le Lièvre et les Grenouilles, par La Fontaine.

RÉDACTION. — Décrire la peur qui agitait le lièvre de la fable : Le Lièvre et les Grenouilles.

Degré supérieur.

Montrer aux élèves des gravures représentant des tableaux ou statues où les artistes ont saisi les traits de la peur, de l'épouvante. Par exemple : *Le Taureau* de Tschagggeny, au musée de Neuchâtel. Les engager à observer pendant une quinzaine de jours, le visage, l'attitude ou le langage de gens effrayés, de personnes inquiètes, alarmées.

La peur, comme la joie et la colère, agit sur notre corps, l'agite, le trouble d'une certaine manière. Cela se voit par les changements produits dans l'attitude, le langage, les traits de la physionomie. La peur est une *émotion*. L'amour, la haine, la douleur, la honte, l'orgueil en sont aussi. Aucun homme n'y échappe. Les enfants connaissent tous la peur. Les sauvages sont effrayés par tout ce qui sort de leur vie ordinaire, par les nombreux phénomènes qu'ils ne s'expliquent pas. Qui ne serait effrayé de voir tout à coup une chaise se mouvoir sans cause apparente.

La peur est l'origine de beaucoup de superstitions. L'homme civilisé, éduqué, a rarement peur. Il y a eu, dans l'histoire, des périodes de craintes superstitieuses. Au Moyen-âge, on nous raconte que les gens étaient sous le coup de terreurs générales qui leur ôtaient le courage de vivre. Nous devons faire un effort pour nous débarrasser de la peur, car elle affaiblit notre résistance. Ceux qui ont toujours peur de tomber malades ont, disent les médecins, plus de chances de l'être que ceux qui, prenant de sages précautions, ne se laissent pas ronger par le souci et la crainte. La bête de proie, pour vaincre mieux sa victime, la terrorise par des bonds suivis de périodes d'anxieuse immobilité.

Il est très intéressant de remarquer les signes extérieurs, visibles, de la peur. L'artiste doit les observer très exactement, le médecin aussi, le juge, etc... Pourquoi ?

Voici comment le grand savant Darwin les a décrits : « Les yeux et la bouche s'ouvrent largement, les sourcils se relèvent (signes de l'étonnement). L'homme

effrayé reste d'abord immobile comme une statue, retenant son souffle, ou bien il se blottit instinctivement comme pour éviter d'être aperçu. Le cœur bat avec rapidité et violence et soulève la poitrine; la peau devient instantanément pâle comme au début d'une syncope. L'impressionnabilité de la peau par la frayeur intense se manifeste encore par la manière prodigieuse et inexplicable dont cette émotion provoque immédiatement la transpiration (chair de poule). Les poils se hérissent et les muscles superficiels frémissent. En même temps que la circulation se trouble, la respiration se précipite. Les glandes salivaires agissent imparfaitement; la bouche devient sèche, elle s'ouvre et se ferme fréquemment. L'un des symptômes les plus caractéristiques de la frayeur est le tremblement qui s'empare de tous les muscles du corps, qui s'aperçoit en premier lieu sur les lèvres. Ce tremblement, aussi bien que la sécheresse de la bouche, altère la voix.»

Aux élèves familiers avec l'idée d'évolution, on pourra exposer quelques faits intéressants expliquant en partie l'origine de certaines émotions, de certaines formes de la peur.

C'est ainsi que la peur de l'obscurité, des cavernes, des forêts, s'expliquerait par le fait que nos ancêtres préhistoriques, vivant dans les cavernes et dans les bois, ont eu affaire aux attaques de bêtes dangereuses, spécialement pendant la nuit.

Quelques personnes ont une peur instinctive de traverser des places publiques ou de larges rues vides. Elles ne sont délivrées de leur trouble qu'en se joignant à d'autres personnes ou en accompagnant un véhicule pour opérer la traversée. Or, on observe aisément la même crainte instinctive chez les rongeurs et les félins. Il semble y avoir ainsi résurrection, chez certains hommes, d'un instinct qui disparaît au cours de l'évolution.

LECTURE. — *La peur*, par Guy de Maupassant. Anthologie scolaire, p. 133.

Noter dans ce morceau les termes employés par l'auteur pour décrire la peur à ses divers degrés.

RÉDACTION. — Racontez une épisode de votre vie dans laquelle vous avez eu une peur violente, en ayant soin de décrire les sensations physiques et les impressions morales éprouvées.

DICTÉE. — *La nuit*. La lumière est comme le sourire rassurant, pacifique et serein, la franchise de la nature. Elle met fin aux terreurs sombres qui nous suivent dans les ténèbres, aux craintes trop fondées, et aussi au tourment des songes, aux pensées troubles qui agitent et bouleversent l'âme.

Grande pour tous les êtres est la tristesse du soir. Les peintres hollandais l'ont bien naïvement saisie et exprimée pour les bœufs laissés dans les prairies. Le cheval se rapproche volontiers de son compagnon, pose sur lui sa tête. La vache revient à la barrière suivie de son petit et veut retourner à l'étable.

Quelles angoisses pour les malheureux égarés dans les solitudes africaines, dès qu'au soleil couchant commencent à rôder les cruels éclaireurs du lion, les loups et les chacals. Quand résonne leur sinistre miaulement, le cheval lui-même n'y tient pas; il frissonne, il sue froid, il se cabre. L'homme, accroupi entre les feux, s'il peut en allumer, garde à peine la force d'alimenter ce rempart de lumière qui seul protège sa vie.

Quel bonheur, au matin, quand les terreurs s'enfuient. Les animaux, l'oiseau surtout, et les hommes saluent la lumière avec une indicible allégresse.

La peur chez les enfants.

Le psychologue américain Stanley Hall, de l'Université de Clark, a publié récemment les résultats d'une liste de questions proposées à cinq cent fillettes et à cinq cents garçons, dans le but de faire connaître les principales causes de la peur chez les enfants.

Voici quelques-uns des résultats les plus curieux de cette enquête :

Le tonnerre et les éclairs entraînent la peur chez 230 fillettes et 155 garçons ; les reptiles, chez 180 et 129 ; les ténèbres, chez 171 et 123 ; la mort, chez 102 et 74 ; les animaux domestiques, chez 96 et 57 ; les rats et les souris, chez 75 et 13 ; les insectes, chez 74 et 52 ; les revenants, chez 72 et 44 ; le vent, chez 61 et 35 ; les voleurs, chez 48 et 32 ; la fin du monde, chez 53 et 11 ; le sang, chez 44 et 14 ; les machines, chez 47 et 31 ; être enterré vivant, chez 32 et 5 ; se noyer, chez 20 et 19 ; les fées, chez 7 fillettes et aucun garçon. L.-S. P.

UNE LEÇON DE GRAMMAIRE.

Idée générale du pronom.

Par des questions habilement posées, on peut, par l'observation et en partant du *connu*, c'est-à-dire du propre langage des élèves, arriver à la notion du pronom. Exemples : A qui appartient cette règle ? Différentes réponses des élèves : Cette règle *m'*appartient. Cette règle est à *moi*. Cette règle est *la mienne*. Dans ces réponses faire remplacer le pronom par le nom. Ex. : Cette règle appartient à Paul. Cette règle est ma règle. Faire trouver le rôle du pronom. Donner d'autres exemples. De ces deux cartes, laquelle est la plus grande ? Cette carte-ci est plus grande que *celle-là*. Qui a frappé à la porte ? Faire trouver la définition du pronom.

EXERCICES D'APPLICATION : Faire découvrir dans un morceau du livre de lecture les différents pronoms et les noms remplacés.

Par la même méthode et les mêmes procédés d'observation, on étudie successivement les différentes sortes de pronoms.

L'emploi du manuel ne vient qu'en dernier lieu pour fixer la leçon et pour les exercices. H. VILLEMEN.

COMPTABILITÉ. *Degré intermédiaire.*

Coût de ma toilette.

Par mon emploi de commis de magasin chef, je suis tenu d'être toujours bien mis, et d'observer une grande propreté sur ma personne et mes vêtements.

Je donne fr. 3 par mois au jeune Paul pour cirer ma chaussure ; pour l'année il me faut 4 boîtes de cirage à 20 cent. la boîte et 2 brosses à 30 centimes.

Tous les samedis, excepté pendant les vacances, le coiffeur me demande 30 centimes pour me faire la barbe. Ma chevelure a exigé 4 coupes entières et 4 demi-coupes : les premières à 60 centimes et les secondes à 40 centimes ; à chaque coupe entière, le coiffeur m'a fait un lavage de tête pour lequel il demande 30 centimes. J'ai en outre acheté un peigne de 40 centimes, une brosse à dents de 80 centimes et deux flacons d'eau dentifrice à fr. 1.— le flacon.

Pendant mes vacances, 2 semaines au printemps et 3 en automne, je me suis rasé moi-même et ai payé 30 centimes pour un aiguisage de rasoir.

Pendant le semestre d'été, je suis descendu tous les samedis aux bains du lac et payais 50 centimes d'entrée, tandis que pendant 26 samedis le bain me coûtait 70 centimes à la piscine de la buanderie.

Tous les mois j'ai donné à la blanchisseuse-repasseuse : 6 linges de toilette à 10 centimes, 8 mouchoirs de poche à 5 centimes, 6 chemises à 30 centimes et 4 paires de chaussettes à 10 centimes. Le dégraissage de 2 cols d'habits a coûté fr. 1, et le blanchiment d'un chapeau de paille fr. 1,40. Pour divers raccommodages j'ai donné fr. 7,80 à une lingère. Enfin, tous les 15 jours (2 semaines) j'ai acheté une savonnette de 30 centimes.

Combien ma toilette a-t-elle coûté pour l'année entière ?

1910	Coût de ma toilette.	DÉPENSES
Nettoyage de ma chaussure, 12 mois à fr. 3		Fr. 36.—
Cirage, 4 boîtes à 20 cent.		» —.80
Brosses, 2 à 30 cent.		» —.60
Barbe, 47 coupes à 30 cent.		» 14.10
Chevelure, 4 coupes à 60 cent.	Fr. 2.40	
» 4 » 40 »	» 1.60	» 4.—
Tête, 4 lavages à 30 cent.		» 1.20
Peigne, 1 à 40 cent.		» —.40
Brosse à dents, 1 à 80 cent.		» —.80
Eau dentifrice, 2 flacons à fr. 1.—		» 2.—
Rasoir, un aiguisage		» —.30
Bains d'été, 26 à 50 cent.	Fr. 13.—	
» d'hiver, 26 à 70 cent.	» 18.20	» 31.20
Blanchissage, 72 linges, à 10 cent.	Fr. 7.20	
» 96 mouchoirs, à 5 cent.	» 4.80	
» 72 chemises, à 30 cent.	» 21.60	
» 48 paires chaussettes, à 10 cent.	» 4.80	» 38.40
Dégraissage, 2 cols		» 1.—
Blanchiment d'un chapeau		» 1.40
Raccommodages divers		» 7.80
Savonnettes, 26 à 30 cent.		» 7.80
		<u>Total, Fr. 147.80</u>

J. VAUTRAVERS.

ARITHMÉTIQUE

Solution du problème posé aux maîtres dans le numéro 44 de « l'Éducateur » :

RÉPONSE : *Oui, le polygone demandé est bien l'hexagone.* Pour le démontrer, je mettrai en évidence les 2 propositions suivantes :

I. Trois polygones réguliers seulement peuvent être juxtaposés suivant les

conditions du problème ; ce sont : le triangle équilatéral, le carré et l'hexagone régulier.

II. Si, avec une longueur donnée comme côté, on construit un triangle équilatéral, un carré et un hexagone régulier, ce dernier aura la surface maximum.

DÉMONSTRATION DE LA PROPOSITION I. : Si nous appelons n le nombre des côtés d'un polygone régulier donné, nous pouvons écrire la formule : $180^\circ - \frac{360^\circ}{n} =$ mesure de l'angle de ce polygone.

Nous savons que :

L'angle du triangle équilatéral mesure	60 degrés;
» » carré	90 »
» » pentagone régulier = $180 - \frac{360}{5} = 180 - 72 = 108$	»
» de l'hexagone » = $180 - \frac{360}{6} = 180 - 60 = 120$	»

Pour pouvoir juxtaposer sans vides des polygones réguliers égaux, il faut que la mesure de l'angle soit exprimée par un nombre de degrés contenu exactement dans 360.

Or, 60, 90, 120 sont des diviseurs de 360. Donc, le triangle équilatéral, le carré et l'hexagone régulier remplissent la condition exigée (mais pas le pentagone régulier dont l'angle a 108°).

Examinons la série des polygones réguliers : nous remarquons que plus le nombre des côtés est grand, plus la mesure de l'angle se rapproche de 180° . En faisant la liste des diviseurs de 360, après 120, je ne trouve plus que 180 et 360. Comme il n'existe pas d'angle atteignant 180° , j'en conclus que les polygones réguliers ayant plus de 6 côtés ne répondent pas au problème.

DÉMONSTRATION DE LA PROPOSITION II. : Appelons c le côté qui, dans notre problème, sert à former les différents polygones. D'après des formules connues, j'écris, en fonction de ce côté :

$$\text{Surface du carré} = C^2.$$

$$\text{» triangle équilatéral} = \frac{\sqrt{3} C^2}{4} = \frac{1,732 C^2}{4} = \underline{\underline{0,433 C^2}}$$

$$\text{» de l'hexagone régulier} = 6 \text{ fois celle du triangle équilatéral ayant même côté} = 6 \times 0,433 C^2 = \underline{\underline{2,598 C^2}}.$$

Ces 3 surfaces forment l'inégalité $\underline{\underline{2,598 C^2}} > C^2 > 0,433 C^2$ donc l'hexagone est bien le polygone demandé.

Ch. VOILLAT, inst. au Landeron.

MM. François Nicole, à Lausanne, Ed. Fonjallaz, à Cheseaux et H. G., à P. ont aussi donné des solutions exactes.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

MM. Maire, Robert, instituteur, à Montricher. — Becker, Ernest, maître spécial de dessin aux écoles primaires de Lausanne. — Miauton, William, instituteur de la classe primaire supérieure d'Oron-la-Ville. — Margot, Jules, instituteur de la classe primaire supérieure de Corcelles près Payerne. — Mlle Viquerat, Olga, maîtresse d'école enfantine, Ecublens sur Morges.

Assurance Vieillesse

Retraites à 55, 60 ou 65 ans

Avec subvention de l'Etat

Direction: Place Chauderon, immeuble du

G. F. V. Lausanne.

H15112L

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Place au concours

Le poste d'institutrice à l'école inférieure de Môtiers (Vully) est à repourvoir pour le 1^{er} janvier 1912. Traitement fr. 1000.—, affouage pour la salle d'école 80 fr., leçons d'ouvrage 100 fr., logement et jardin.

Les inscriptions avec dépôt des papiers seront reçues **jusqu'au 27 novembre à la Préfecture de Morat.** Examen de concours réservé. H 5270 F



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'es-compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

**Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de**

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

- Fétis, F. J.* Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—
- Maréchal, H. et Parès, G.* Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50
- Reuchsel, A.* L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—
- Roger-Ducasse.* Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—
- Humbert, G.* Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50
- Kling, H.* Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—
- Kælla, G. A.* Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—
» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—
- Pilet, W.* Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—
- Lauber, L.* Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—
» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Froebel. fr. 1.50
- Masset, H.* Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50
- Dureau, Th.* Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.
1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—
- Soullier Ch.* Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50
- Mayor, Ch.* — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35
2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)
- Bayer, J.* Manuel de Pédagogie musicale pratique.
1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—
2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—
» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—
- Combarieu, J.* Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50
- Marcaillhou, G.* L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—
- Declercq.* Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—
- Berger, A.* Théorie scientifique du violon, fr. 3.50
- Kœckert, G.* Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15
- Berthoud, E.* Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 47

LAUSANNE — 25 novembre 1911



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10%

Sports

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.



Complets



A. BRÉLAZ

8, rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Table s. — Blouses. — Châles. — Jupons
en lainage des Pyrénées.

NOUVEAUTÉS

Robes fantaisies et noires.

Draperies pour Messieurs.

Tapis. — Linoléums. — Cocos.

Toilerie. — Rideaux. — Couvertures.

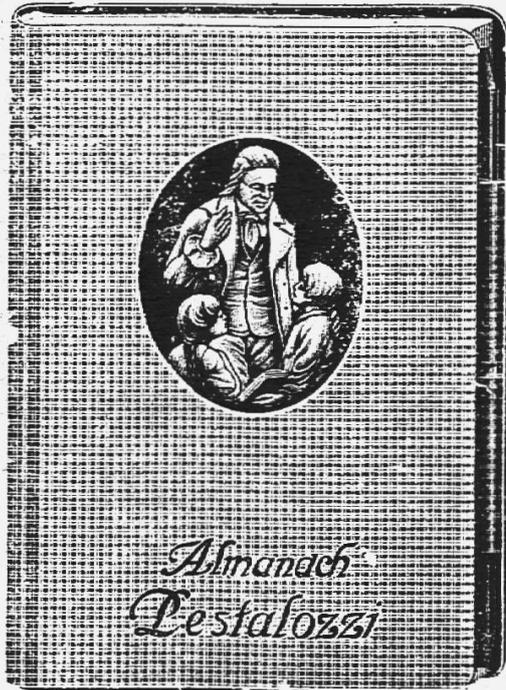
10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE



ALMANACH PESTALOZZI pour
1912. — Agenda de poche à l'usage
de la jeunesse scolaire. Un volume
petit in-16 de 300 pages, contenant plu-
sieurs centaines d'illustrations en noir
et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

« Je comprends le succès que ce
petit livre rencontre auprès du
public suisse et souhaite que cha-
que année il s'affirme davantage. »

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

Des écoliers et écolières nous écri-
vent : L'Almanach Pestalozzi est pour
moi le cadeau de Noël que je préfère à
tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ;
il est tout simplement superbe.

**Guérison
radicale**
des Rhumes anciens et récents
toux bronchites
par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
Préviend la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

Ue 10353

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

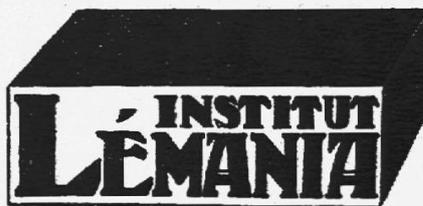
L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 49, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL - ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.